|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/703** | Le 18 décembre 2014 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT‑R participant aux travauxde la Commission d'études 7 des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Sujet: | **Commission d'études 7 des radiocommunications (Services scientifiques)****– Approbation d'une Recommandation UIT-R révisée** |
|  |
|  |
|  |
|  |

Dans la Circulaire administrative CACE/693 datée du 15 octobre 2014, un projet de Recommandation UIT-R révisée a été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT‑R 1-6 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 15 décembre 2014.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

François Rancy
Directeur

**Annexe:** 1

**Distribution:**

– Administrations des États Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux
de la Commission d'études 7 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titre de la Recommandation UIT-R approuvée

Recommandation UIT-R TF.374-6 Document 7/BL/12

**Diffusion de fréquences et de signaux horaires de haute précision**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_